

## Communiqué de presse Conseil communal

### Comptes 2021 de la Ville du Locle Malgré un résultat déficitaire, une amélioration bienvenue

**Alors que le budget de fonctionnement prévoyait un excédent de charges de 7.84 millions de francs hors prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle, l'exercice 2021 de la Ville du Locle se termine avec un déficit de 1.27 million de francs. Il s'agit aussi du premier résultat de la commune fusionnée.**

Le budget prévoyait un prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle de 3.88 millions, réduisant le déficit budgétaire à 3.96 millions de francs. Sans tenir compte de ce prélèvement, on constate une amélioration du résultat de 6.57 millions de francs.

Cet écart s'explique par différents éléments, mais une grande partie est attribuable à la réévaluation du patrimoine financier avec 3.2 millions de francs de plus que prévu au budget. Il s'agit donc d'une opération comptable, mais heureusement les autres facteurs d'amélioration ont permis de réelles économies monétaires. Cela s'est d'ailleurs traduit positivement sur l'évolution de l'endettement brut, puisqu'il a diminué de 2.7 millions de francs, passant de 138.8 millions à 136.1 millions.

Ce résultat est certes déficitaire, mais une amélioration est à relever par rapport aux comptes 2020. On peut notamment noter la progression des recettes fiscales, ce qui est une bonne nouvelle après les baisses successives connues ces dernières années. Dans le détail toutefois, et par rapport aux comptes 2020, l'impôt des personnes physiques est inférieur de 1.8 million de francs en raison de l'application de la fin de la réforme fiscale (splitting) et d'un effet haussier particulier en 2020. La progression de l'impôt des personnes morales de 0.9 million et surtout de l'impôt sur le revenu des frontaliers de 1.6 million orientent la tendance globale à la hausse des recettes fiscales.

L'année 2021 reste entachée des effets financiers du Covid-19, même si l'ampleur n'est pas comparable à 2020. L'inquiétude du Conseil communal porte davantage sur la capacité de reprise de l'économie ou sur les effets éventuels de précarisation sur la population locloise. Les tensions géopolitiques actuelles, avec la guerre en Ukraine, auront certainement des effets sur les finances de la Ville, en termes de coûts énergétiques, de hausse des taux d'intérêts, de surcoût dans les investissements ou de mécanismes d'adaptation à l'inflation.

Le Conseil communal relève néanmoins que la fortune de la Ville est conséquente, avec 71.3 millions de francs à fin 2021. Elle constitue, avec la réserve de politique conjoncturelle, des bases saines permettant si nécessaire d'absorber d'éventuelles années difficiles. Il se félicite aussi de la baisse du niveau de la dette brute en 2021, dont la diminution reste une priorité à moyen terme.

Les prochaines années seront déterminantes en vue d'améliorer la santé financière de la commune. A ce titre, l'aboutissement de l'initiative pour une meilleure reconnaissance des charges géotopographiques et son traitement par le Grand Conseil en 2022 est un dossier essentiel. De plus, de nouvelles entreprises ont débuté leur activité (Tudor et Kenissi) ou se sont agrandies (Audemars Piguet) et à l'avenir, de nouvelles zones d'habitations verront le jour. A moyen terme, l'attractivité sera améliorée avec le tunnel d'évitement de la Ville du Locle et la ligne ferroviaire directe Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds – Le Locle.

Les investissements bruts pour 2021 se montent à 8.3 millions et les investissements nets à 7.5 millions de francs. A titre de comparaison, les investissements bruts se montaient à 5.9 millions en 2020 et 2019, des montants bien loin des 12.5 millions de 2015 ou encore des 17 millions de 2011.

Le niveau de la dette brute à moyen et long terme se monte au 31 décembre 2021 à Fr. 136'125'509.-. Ce solde représente une diminution de 2.7 millions de francs par rapport à l'année précédente.

Enfin, la fortune passe de 72.6 millions au 1<sup>er</sup> janvier 2021 à 71.3 millions au 31 décembre 2021, soit une diminution de 1.3 million de francs correspondant au résultat de l'exercice.

## **Conclusion**

Le Conseil communal ne se satisfait pas de ce nouveau résultat déficitaire. Même si ce dernier est contenu, il le doit en grande partie à des opérations comptables de réévaluation. La situation financière de la Ville s'améliore mais reste préoccupante. Après la période de pandémie, pour autant que cette dernière soit terminée, l'instabilité géopolitique génère d'autres craintes sur les répercussions financières possibles en termes de recettes fiscales, de charge d'énergie, de taux d'intérêt et d'inflation.

Il reste pourtant serein, car avec les investissements d'envergure prévus dans les montagnes neuchâteloises à travers le concept de Mobilité 2030 – tunnel d'évitement du Locle et amélioration de la liaison par rail – l'avenir de la commune est résolument tourné vers des perspectives très positives de développement. En corollaire, la réalisation de nouveaux quartiers d'habitation permettra aussi l'installation de nouveaux habitants sensibilisés par l'amélioration de la mobilité cantonale. L'évolution démographique reste une priorité pour le Conseil communal et il n'entend pas relâcher ses efforts pour parvenir à infléchir la tendance baissière actuelle.

Le rapport complet des comptes 2021 de la Ville du Locle est à disposition sur le site [www.leloclle.ch](http://www.leloclle.ch).

Le Locle, le 18 mai 2022

*Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion et de communication de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.*